Montréal, le mardi 19 janvier 2016

Monsieur le recteur,

Monsieur le vice-recteur à la vie académique,

Madame la vice-rectrice à la recherche et à la création

**Objet : Réaction à la grève du Sétue et ses conséquences**

Depuis lundi le 7 décembre 2015, les employé-e-s étudiant-e-s membres du SÉTUE ont déclenché une grève illimitée, cessant ainsi toutes leurs activités rémunérées.

Ces personnes travaillent sous notre supervision et les tâches qu’elles effectuent sont indispensables au bon fonctionnement des activités quotidiennes de recherche, de création et d’enseignement. Elles contribuent non seulement à la qualité de la formation de l’ensemble de la population étudiante et à son recrutement, mais aussi à l’excellence de la recherche et de la création et au rayonnement de notre université.

Chacune des heures de travail qui n’est pas effectuée par les membres du SÉTUE augmente nos tâches liées à l’évaluation des travaux et des examens tout en ralentissant considérablement l’avancement des recherches, des projets de création et des autres activités académiques. Étant déjà accaparé-e-s par les nombreuses responsabilités que nous assumons, nous ne pouvons pas compenser les effets néfastes de ce conflit par un surcroît de travail et nous ne voulons pas accepter des modifications des modalités pédagogiques qui entraineraient une diminution des exigences académiques.

C’est pourquoi nous vous demandons instamment de régler le plus rapidement possible le conflit de travail qui vous oppose aux employé-e-s étudiant-e-s du SÉTUE et, dans ce but, d’augmenter de façon significative le nombre des séances de négociation.

Sincères salutations.

Nom, Prénom :

Département :

c. c. Lise Bissonnette, présidente du Conseil d’administration de l’UQAM